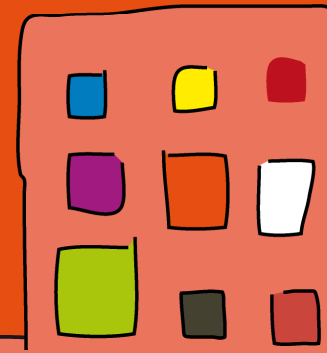


6^e PDALHPD du Gard

Plan Départemental d'Action pour
le Logement et l'Hébergement des
Personnes Défavorisées du Gard
2013-2017





COMITE RESPONSABLE

Du

Jeudi 24 Mars 2016



Ordre du jour:

**Bilans 2015 des principales actions
en faveur du
logement et de l'hébergement**



Objectif I :

**Développer l'offre de logement et
d'hébergement**

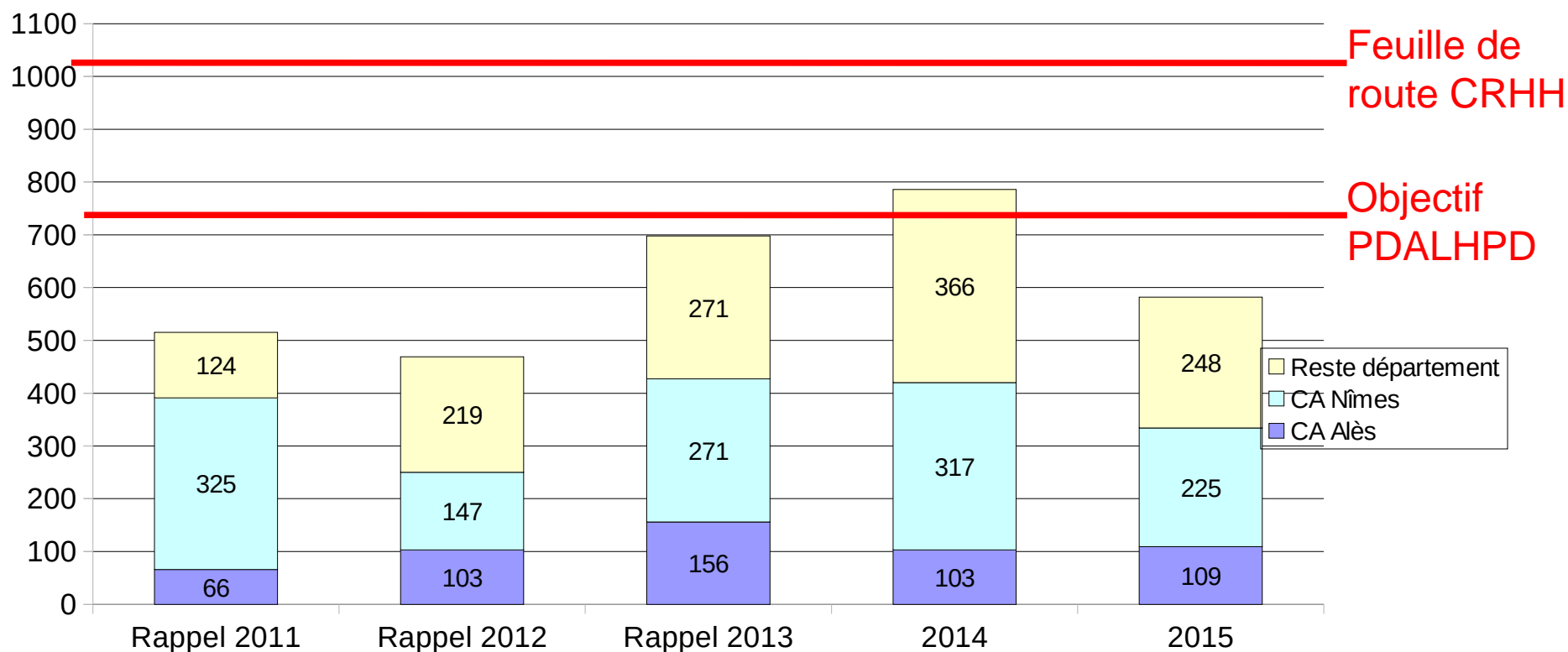


Objectif I :
**développer l'offre de logement et
d'hébergement**

Action 1 :
**réaliser des logements accessibles aux
ménages à faibles ressources dans le
parc social public**



Logements familiaux agréés en PLUS et PLAI



TOTAUX : 515

469

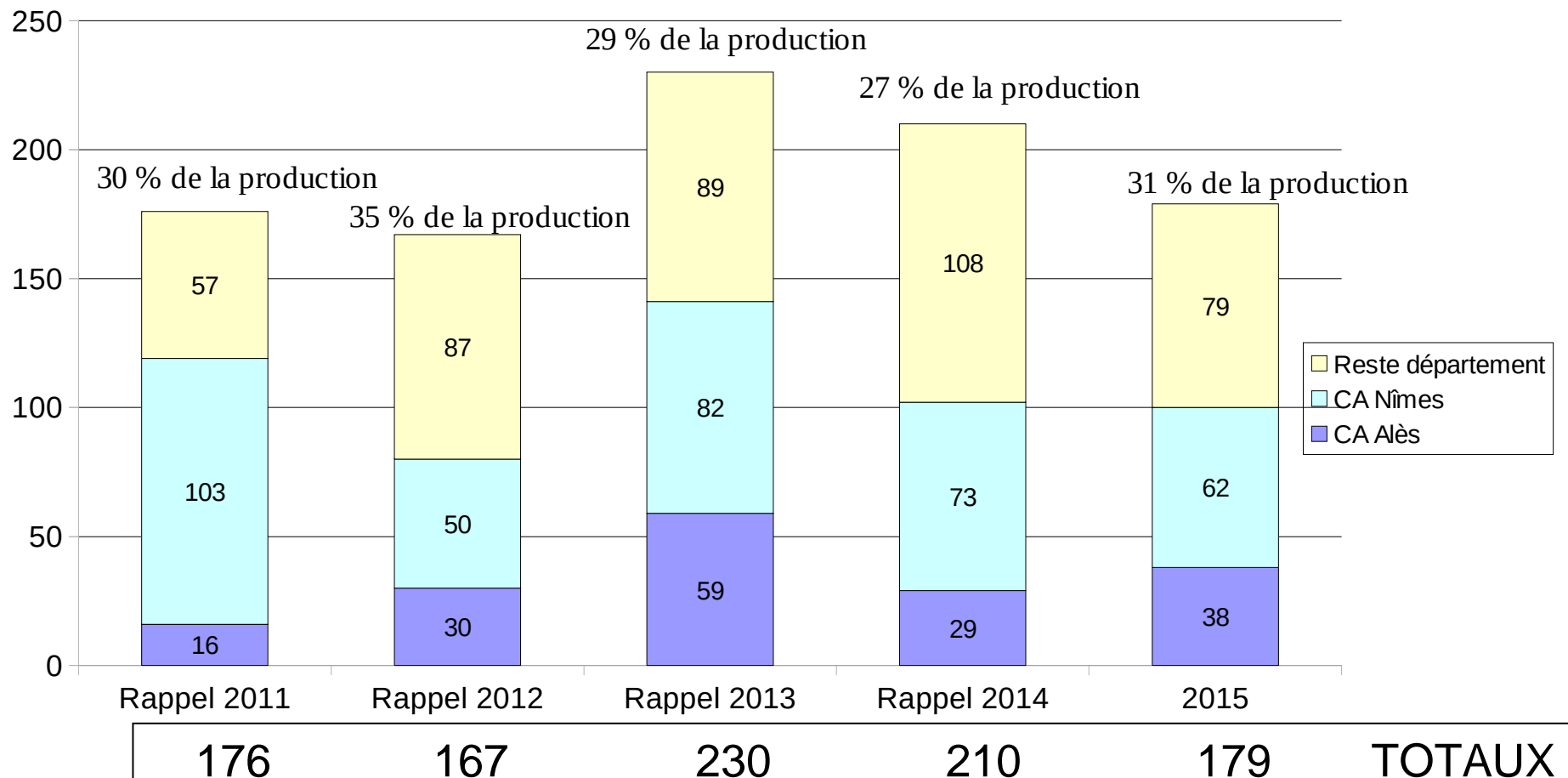
698

786

582



Zoom sur les seuls logements PLAI agréés



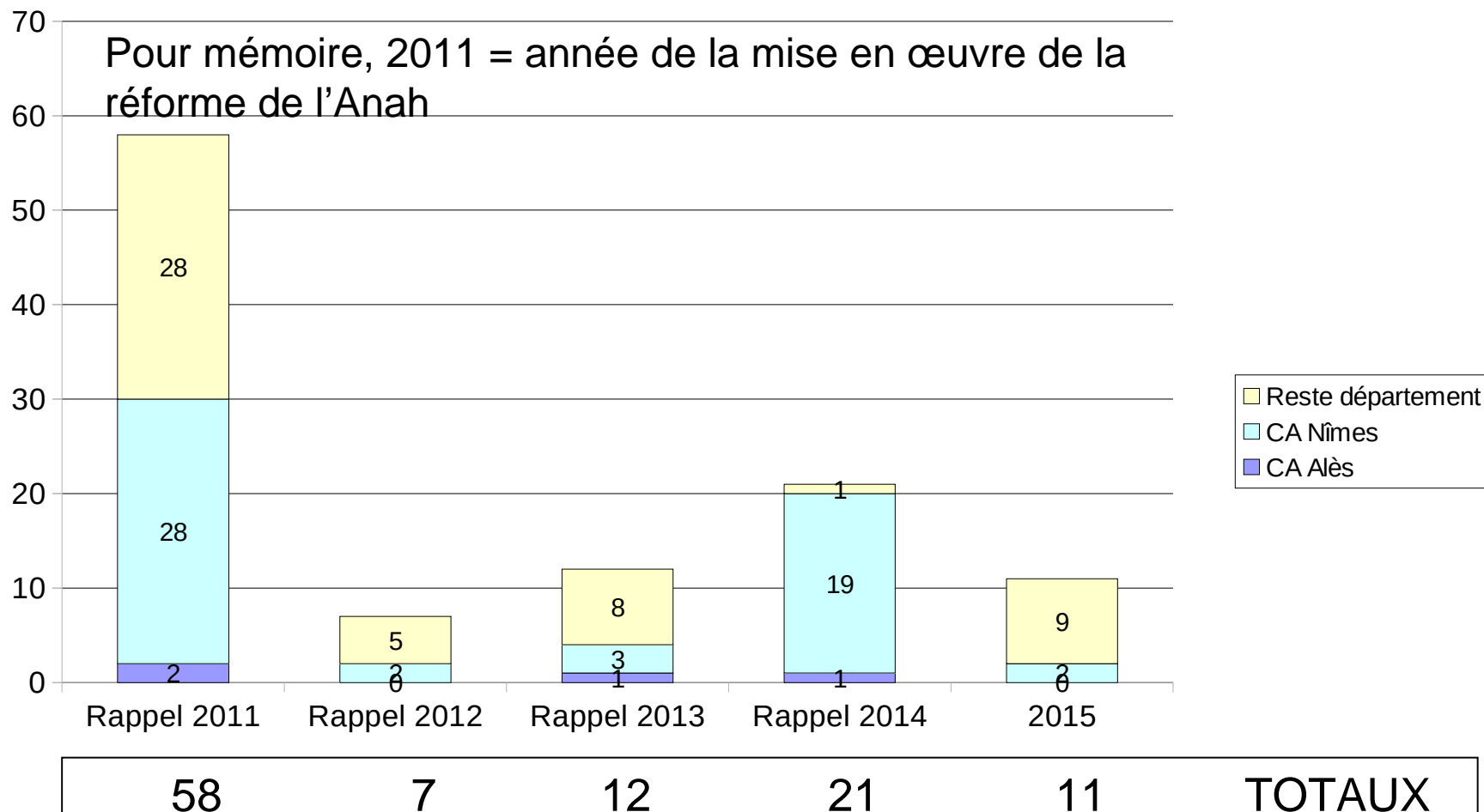


Objectif I :
**développer l'offre de logement et
d'hébergement**

Action 3 :
**produire et capter des logements
conventionnés dans le parc privé à
destination du public du Plan**



Action 3 : logements à loyers conventionnés très sociaux financés





Objectif I :

développer l'offre de logement et
d'hébergement

Action 4 :

maintenir et développer une offre
d'accueil / d'hébergement d'urgence et
d'insertion



La veille sociale

Le 115:

- Nombre de demandes traitées en 2015: 11274 appels pour 10522 demandes
- Nature des demandes: HU+ hôtel ou autre
- localisation géographique des demandes: 88% concernent Nimes
- typologie public: 31% hommes – 8% femmes – 37% famille – 12% isolé avec enfants



La veille sociale

L'EQUIPE MOBILE: LE SAMU SOCIAL

Nombre de personnes rencontrées en 2015 :

- 23500 personnes (soit une augmentation par rapport à 2014 (22306), représentant environ 700 personnes différentes,
- 71% du public sont des hommes,
- 23000 repas distribués sur l'année,
- Service renforcé pendant la période hivernale, en personnel et en amplitude horaire



La veille sociale

Le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) et l'Accueil de jour

- Dispositif **renforcé** en 2015: 4 SAO/AJ avec **la création sur le territoire de Bagnols sur Cèze d'un nouveau service porté par l'association Riposte.**
- Élargissement des horaires d'ouverture pendant la période hivernale des accueils de jour
- Organisation d'un accueil de nuit sur Nîmes par le Groupe SOS à l'Adejo
- L'organisation temporaire d'un accueil de jour en direction exclusivement des familles pour les 6 derniers mois de l'année géré par la Croix-Rouge



l'hébergement d'urgence

2014:

**6852 demandes
1781 réponses
positives
26 %**

2015:

**10522 demandes
3128 réponses
positives
29 %**



L'hébergement d'urgence

Les enjeux prioritaires pris en compte en 2015:

- **la prise en charge de publics spécifiques :**
 - ☛ les femmes victimes de violences : 8 places créées sur Nîmes et renforcement de 2 places sur Alès portant l'offre à 7 places (prise en compte des auteurs de violence)
 - ☛ les populations ROMS issues des campements illicites.

- **le développement d'une offre temporaire exceptionnelle** en direction des migrants (25 places) et des étrangers en situation administrative exceptionnelle (30 places)

- **le maintien d'une offre d'hébergement d'urgence renforcé (notamment hôtelière)** permettant une mise à l'abri immédiate .



Objectif I :

développer l'offre de logement et
d'hébergement

Action 5 :

Maintenir et développer une offre de
logement accompagné et de logement
intermédiaire



**Action 5, maintenir et développer une offre de logement
accompagné :
les pensions de famille**

Nombre de places en 2014: 173 places, gérées par 7 associations

Ouverture réalisée en 2015 : 13 places à Villeneuve–lès-Avignon
gérées par une 8^{ème} association

Soit un total de 186 places

Perspectives 2017 : + 22 places à Vergèze



Action 5, maintenir une offre de logements intermédiaires via l'Aide au Logement Temporaire (ALT) et l'intermédiation locative (IML)

L'ALT: le parc des logements et chambres conventionnés est resté stable: 221 logements pour 457 bénéficiaires

L'IML: les objectifs de captation de logements ont été atteints

- ☛ 50 logements en sous location
- ☛ 65 logements en mandat de gestion



Synthèse des financements Etat: Accueil/Hébergement/Insertion

Veille sociale	1 416 616 €
Hébergement d'Urgence(1)	2 068 364 €
Hébergement de Stabilisation	570 000 €
CHRS	3 513 025 €
ALT	730 046 €
Pensions de famille	1 023 008 €
Intermédiation Locative	366 400 €
AVDL	40 263 €
TOTAL 2015	9 727 722 €(2)

- (1) inclus des crédits exceptionnels relatifs aux dispositifs d'hébergement transitoires et temporaires liés à des situations spécifiques (migrants, nuitées hôtels..) à hauteur de **900.452€**
- (2) soit une hausse de 11% par rapport à la dotation attribuée en 2014 (8 753 838)



Synthèse des financements Etat : l'accueil des demandeurs d'asile

	Nb de places	Montant financier
Hébergement d'Urgence HUDA	119	580.435 €
Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile CADA	225	2.853.881 €
TOTAL 2015	344	3.434.316 €



**Objectif I :
développer l'offre de logement et d'hébergement**

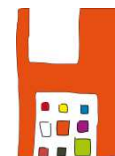
Débat, questions ?





Objectif II :

**améliorer l'offre de logement et
d'hébergement**



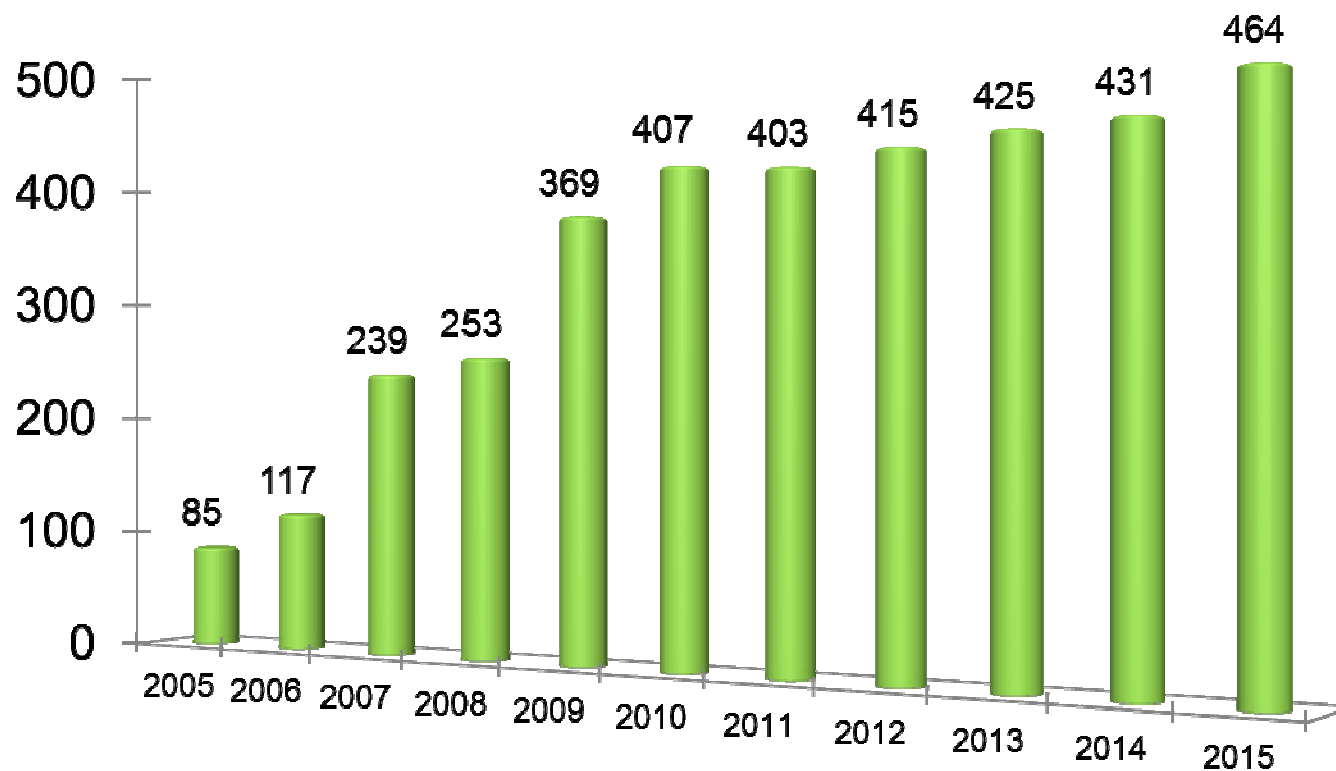
Objectif II :
améliorer l'offre de logement et
d'hébergement

Action 6 :
promouvoir le logement décent
dans le parc privé



Action 6 : Commission Pour le Logement Décent (CPLD) 2005 - 2015

Dossiers

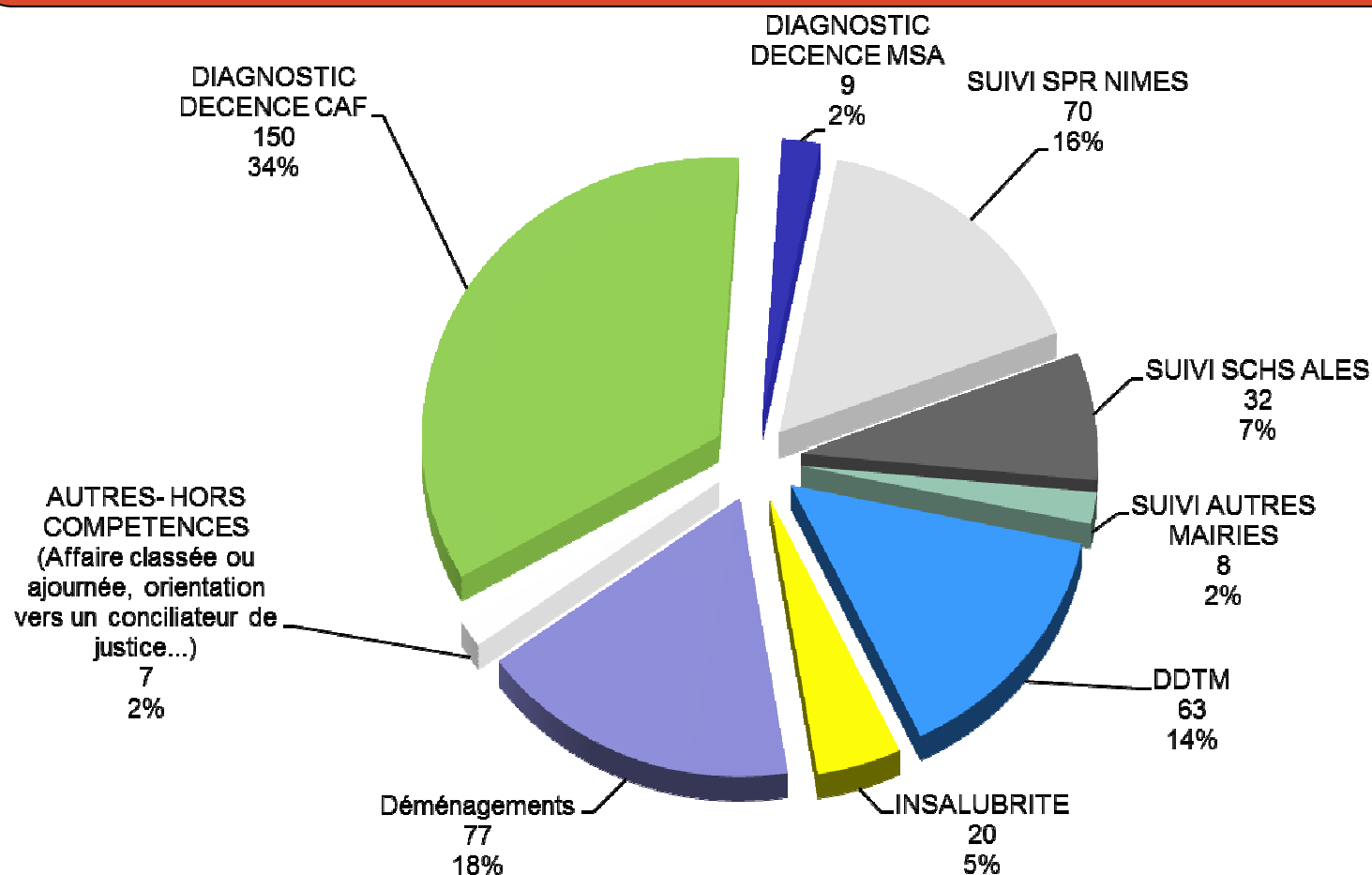


Années



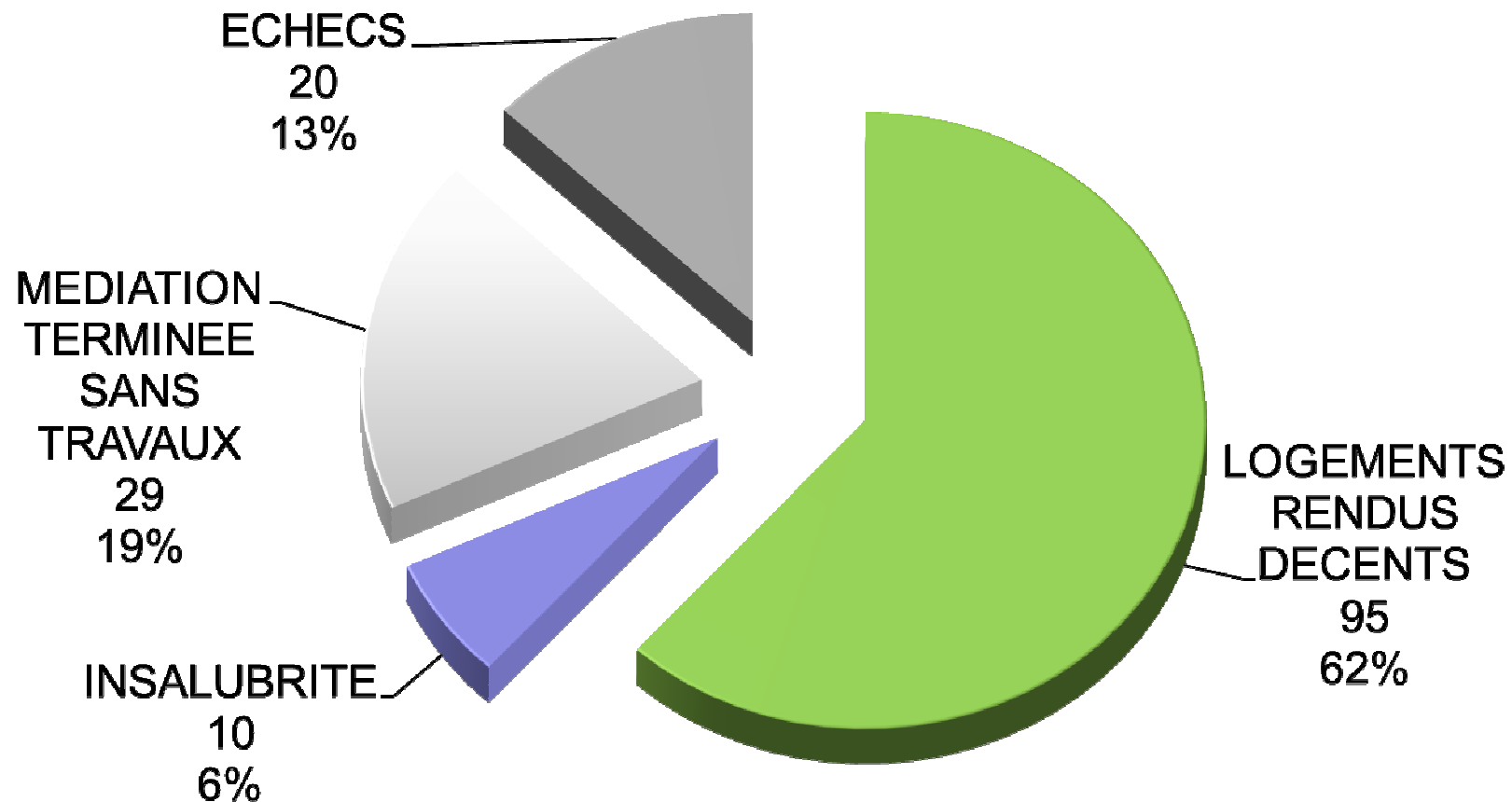
BILAN 2015

Orientation des dossiers examinés en CPLD (en nombre et en %)





Diagnostic Décence Résultat des médiations terminées en 2014





Actualités

Loi ALUR du 24 mars 2014, Décret d'application du 18 février 2015

Conservation de l'AL par les CAF pendant 18 mois, afin que les bailleurs réalisent les travaux de mise en conformité:

- Montant des sommes conservées : **66 828,76 €**
- Nombre de dossiers concernés : **121**
- Nombre de levées de conservation : **30**

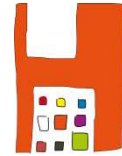


Objectif II :

**améliorer l'offre de logement et
d'hébergement**

Action 7 :

**promouvoir le logement décent
dans le parc public**



promouvoir le logement décent dans le parc conventionné

Année	Plaintes traitées	Diagnostics
2012	51	18
2013	53	15
2014	76	14
2015	128	36



76 dossiers clos (travaux réalisés)



Objectif II :

**améliorer l'offre de logement et
d'hébergement**

Action 9 :

lutter contre l'habitat indigne



2015 = mise en place du 1^{er} copil en préfecture

Les chiffres 2015

Nombre d'arrêtés Police Préfet en 2015 : 37

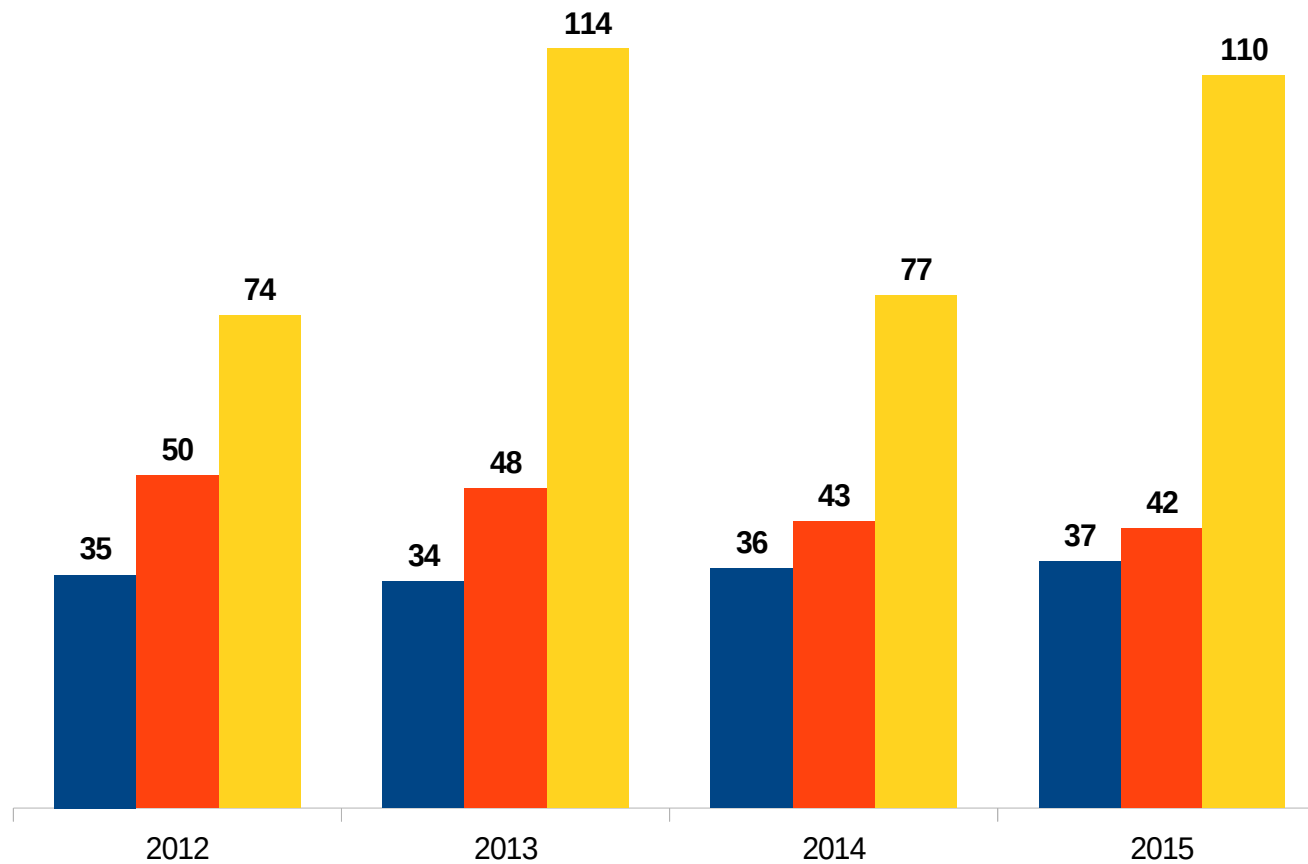
Nombre de logements : 42

Nombre d'occupants : 110

Nombre d'arrêtés de main levée pour travaux réalisés : 17



Evolution entre 2012 et 2015





Objectif II :

**améliorer l'offre de logement et
d'hébergement**

Action 10 :

lutter contre l'habitat précaire



Action 10: lutter contre l'habitat précaire

En 2015...

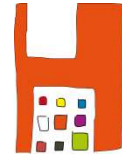
- ouverture des terrains familiaux sur la commune de La Grand Combe





Action 10: lutter contre l'habitat précaire

- poursuite des deux opérations de Résorption de l'Habitat Indigne sur Alès (changement d'opérateur social) et sur Bagnols sur Cèze
- un travail partenarial régional avec la Fondation Abbé Pierre et le LEYRIS sur différentes formes d'habitat précaire.
Site concerné pour le Gard => Le Vigan



Objectif II :

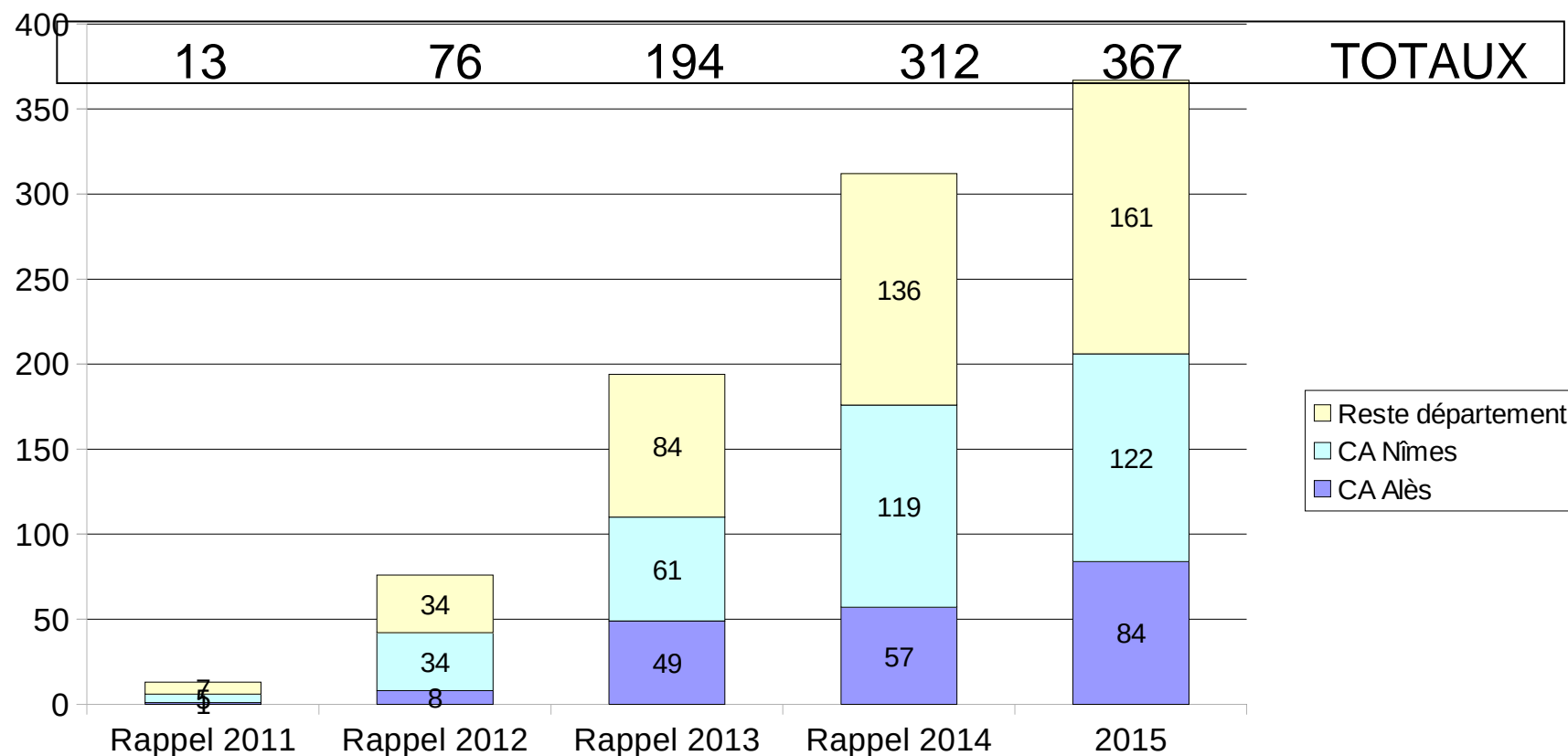
**Améliorer l'offre de logement et
d'hébergement**

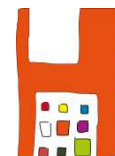
Action 12 :

**Contribuer à la rénovation thermique
des logements dans le parc privé
(programme « Habiter Mieux »)**



Nombre de logements subventionnés dans le cadre du programme "Habiter Mieux"





Objectif II :

**améliorer l'offre de logement et
d'hébergement**

Action 13 :

**Améliorer les conditions d'accueil et
d'hébergement sur les territoires
(accueil, hébergement d'urgence et
hébergement d'insertion)**



Action 13 : améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement

Les réalisations 2015 se rapportent :

- Au **renforcement du maillage territorial** du premier accueil avec la création d'un SAO et accueil de jour sur le Gard Rhodanien
- A **l'amélioration des infrastructures**: achèvement de la construction du nouveau site réservé au pôle social de la Croix Rouge, boulevard Allende. Pour information, les locaux ont été définitivement investis en février 2016.
- A **l'adaptation d'une offre spécifique** en direction des femmes victimes de violence (+ 10 places) et des populations étrangères (migrants et personnes en situations administratives complexes...) représentant 109 places contre 22 places en 2014.



Objectif II : améliorer l'offre de logement et d'hébergement

Débat, questions ?





Objectif III :

**Optimiser le rapprochement entre l'offre
et la demande de logement et
d'hébergement**



Objectif III :

**Optimiser le rapprochement entre l'offre
et la demande de logement et
d'hébergement**

j7

j6

Action 14:

Capter des logements dans le parc privé

Diapositive 42

j7 jeannet_n; 06/05/2013

j6 jeannet_n; 06/05/2013



**action 14, logements captés par les Agences Immobilières à
Vocation Sociale (AIVS)**

	Fin 2014	Fin 2015	solde
Habitat et Humanisme	130	132	2
Loc'Avenir	25	23	-2
Total	155	155	0



Action 14 : nombre de ménages relogés

	2014	2015
Habitat et Humanisme	14	24
Loc'Avenir	8	13
ALG/ Boutique logement	92	84
ALG/ Réhab. Solidaire <i>dont livraisons</i>	39 Dont 20 livraisons	27 Dont 8 livraisons
Total	153	148



Quelques chiffres sur la Boutique Logement en 2015

- Nombre de dossiers validés : **200**
- Nombre de situations solutionnées : **84**
- Nombre de logements proposés aux familles : **207** dont 192 dans le parc privé, 5 dans le parc social et 10 PST
- Pour les situations solutionnées :
 - 66,6 % de bénéficiaires du Rsa
 - 20,2 % bénéficiaires de l'Ass/Are
 - 84,5 % de personnes isolées avec ou sans enfant(s)
- Nombre d'interventions dans le cadre de la médiation : **33**
- Nombre d'accompagnement dans le cadre de la prévention : **54**



l'opération Réhabilitation Solidaire, c'est:

- **27 ménages relogés** : 8 nouvelles locations (livraisons 2015), et 19 renouvellements (parc antérieur à 2015)
- Les ménages relogés :
 - * 92,6 % de bénéficiaires du Rsa
 - * 14,8 % de bénéficiaires de l'Ass/Are
 - * 14,8 % de bénéficiaires de salaire
 - * 33,3 % de personnes isolées sans enfant
 - * 44,5 % de personnes isolées avec enfant(s)
 - * 22,2 % de couple(s) avec enfant(s)
- Nombre d'interventions dans le cadre de la médiation : **13**
- Nombre d'interventions dans le cadre de la prévention : **11**

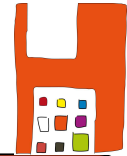


Objectif III :

**optimiser le rapprochement entre l'offre
et la demande de logements**

Action 15 :

**accompagner l'accès au logement
autonome dans le cadre d'une sous-
location à bail glissant**



Accompagner l'accès au logement autonome dans le parc public: la sous-location avec bail glissant

ASSOCIATIONS

ALG

15

+

ESPELIDO

11

→

Total

26

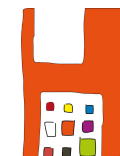
Contexte : 2/3 des demandes effectuées dans le cadre d'une mesure ASLL

Origine de la demande : bailleurs sociaux (près de 50 %)

Public prioritaire : ménages reconnus prioritaires DALO (près de 50 %)

Motifs :

- endettement
- procédure expulsion
- cumul de difficultés
- situations d'hébergement : LEU, tiers

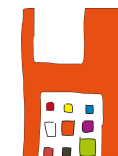


Objectif III :

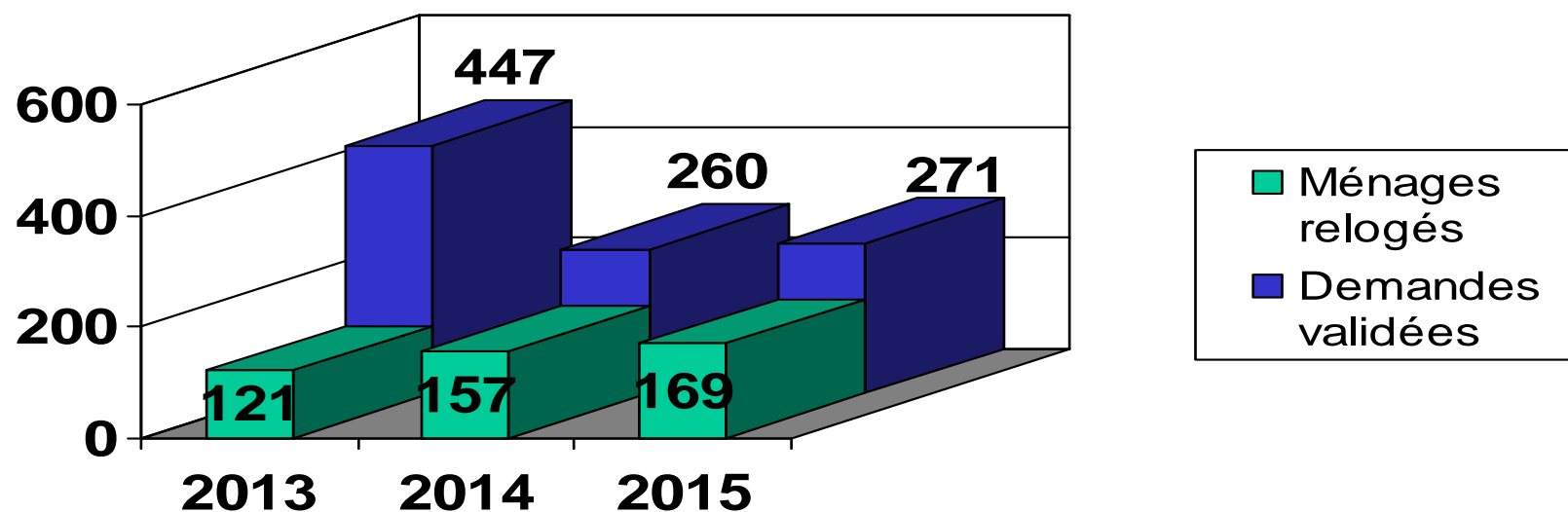
**optimiser le rapprochement entre l'offre
et la demande de logements**

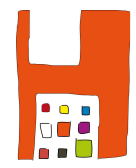
Action 16 :

**reloger le public prioritaire dans le parc
social**

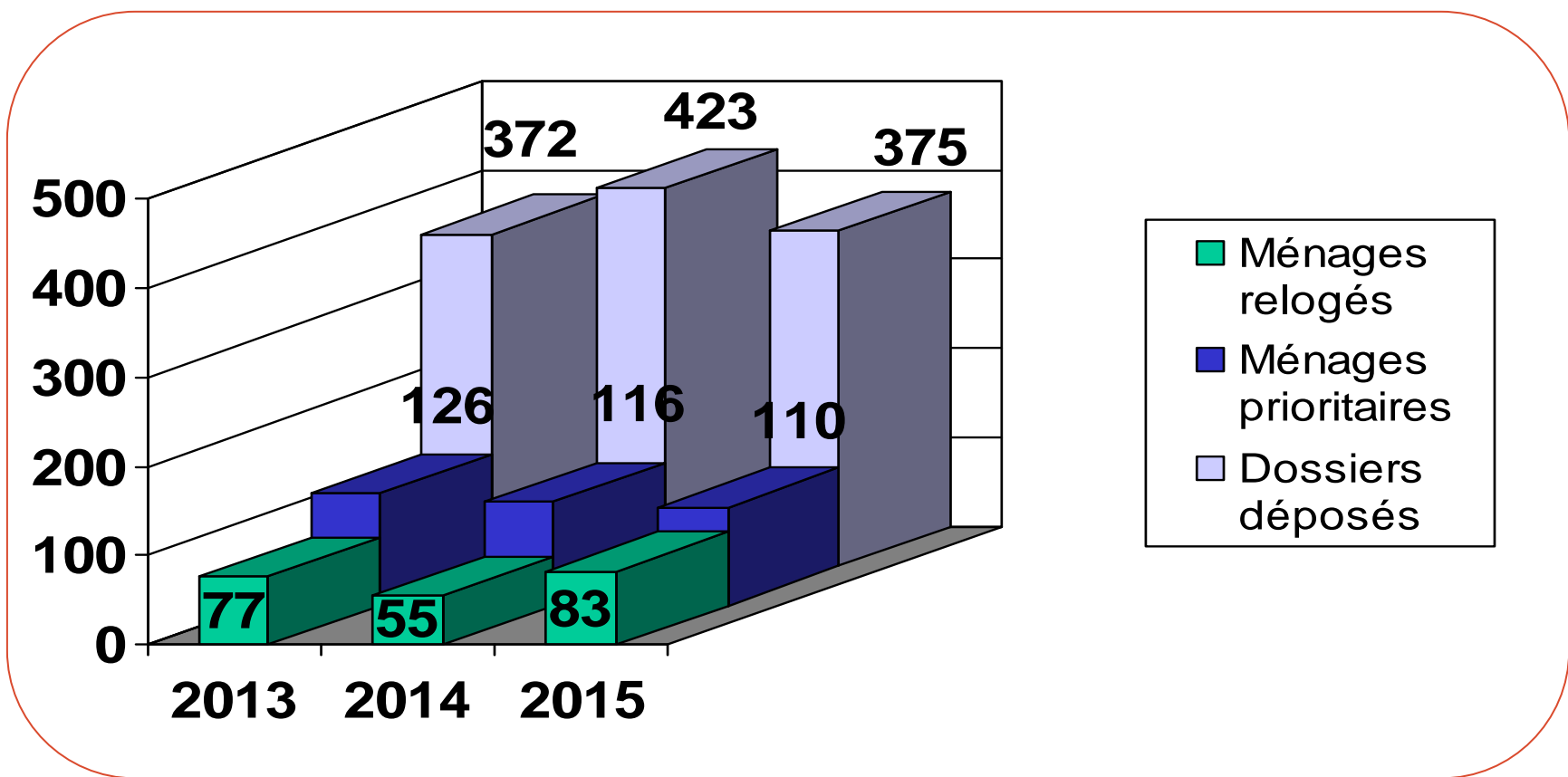


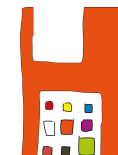
Evolution de la DRP depuis 2013





Evolution du DALO depuis 2013





Cumul des relogements déclarés prioritaires DRP-DALO

	DALO		DRP		Total		
	Dossiers Déclarés prioritaires	Ménages relogés	Dossiers Déclarés prioritaires	Ménages relogés	Dossiers Déclarés prioritaires	Ménages relogés	%
2013	126	77	447	126	578	208	36 %
2014	116	55	260	157	376	212	56%
2015	110	83	271	169	381	252	66%

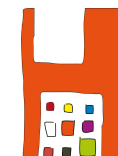
% au regard des dossiers déclarés prioritaires



**Objectif III : optimiser le rapprochement entre
l'offre et la demande de logement**

Action 18 :

**Améliorer le service public de
l'hébergement et de l'accès au logement :
le Service Intégré d'Accueil et
d'Orientation (SIAO)**



Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

A retenir : l'article 30 de la loi ALUR consacre le SIAO comme :

- « **plateforme unique départementale**
- **de coordination et de régulation**
- **du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile fixe** »

Les nouvelles modalités de mise en œuvre des missions du SIAO sont fixées par :

- un **décret du 6 novembre 2015**
- une **circulaire du 17 décembre 2015** ,
qui fixent les orientations dans le cadre desquelles les services de l'Etat assurent le pilotage effectif du SIAO.

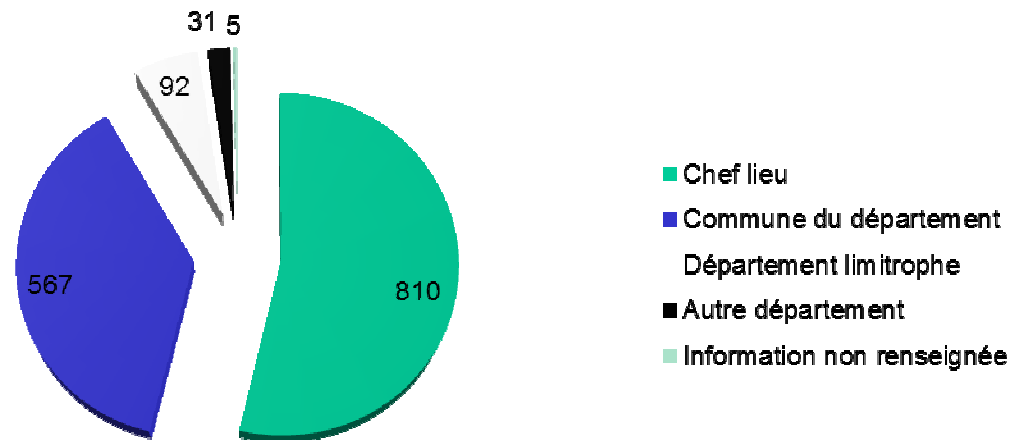


Action 18 : les chiffres du SLAO- Insertion en 2015

Nombre de personnes ayant fait une demande d'hébergement, de logement adapté ou de logement ordinaire :

1510 personnes, soit 847 dossiers

constance de la demande: en 2014, 854 dossiers traités





L'hébergement d'insertion

2014:

Stabilisation

401 demandes

87 admissions

21,7%

CHRS

1190 demandes

154 admissions

12,9%

2015:

Stabilisation

464 demandes

70 admissions

15%

CHRS

812 demandes

141 admissions

17%



Le logement accompagné

2014:

Pensions de famille

267 demandes
38 admissions
14 %

Intermédiation Locative

153 demandes
33 admissions
21 %

2015:

Pensions de famille

151 demandes
46 admissions
30 %

Intermédiation Locative

134 demandes
43 admissions
32 %



L'accès au logement autonome

2014:

16 demandes

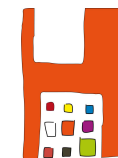
9 relogements

2015:

10 demandes

**4 relogements
(40%)**

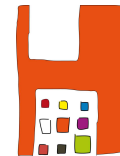
**4 dossiers toujours
en attente**



**Objectif III : Optimiser le rapprochement entre
l'offre et la demande de logement**

Débat, questions ?





Objectif IV :

**Accompagner les ménages et
contribuer à leur solvabilité**



**Objectif IV :
accompagner les ménages et
contribuer à leur solvabilité**

**Action 19, accompagner individuellement
les ménages: contribution du FSL**

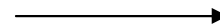
**Action 24, contribuer à la solvabilité des
ménages: FSL/aides financières**



**Action 19 , accompagner individuellement les ménages:
FSL- Accès**

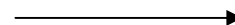
2015

Nombre de ménages aidés



3 010

Montants engagés



2 216 2019 €

La moyenne de l'aide est de 736 €



Action 19, accompagner individuellement les ménages: FSL- Maintien

2015

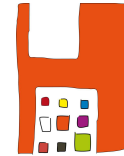
Nombre de ménages aidés →

952

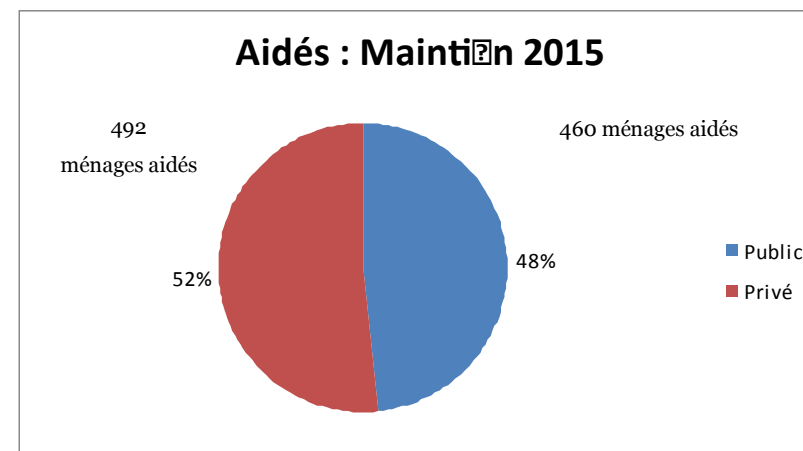
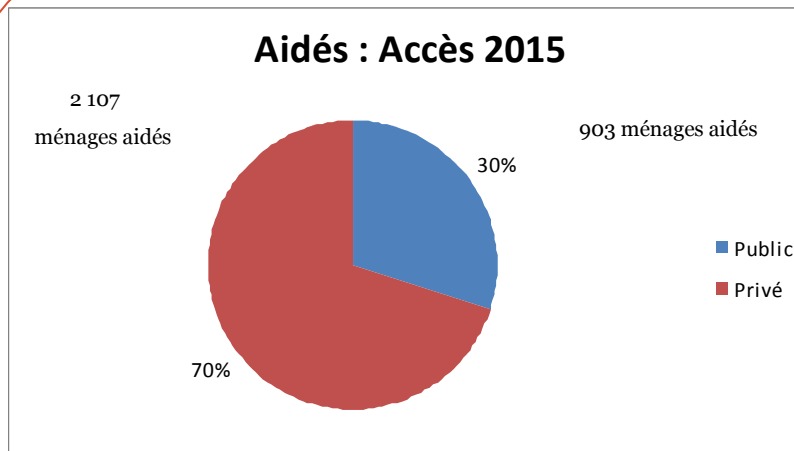
Montants engagés →

1 014 577 €

La moyenne de l'aide est de 1 066 €



Répartition des aides FSL Accès – FSL Maintien dans le parc locatif privé – parc locatif social

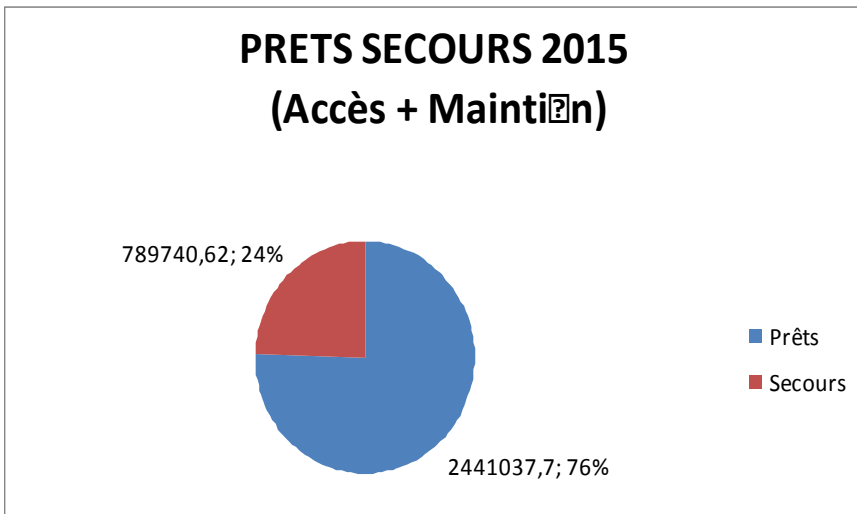


C'est une constante du FSL.

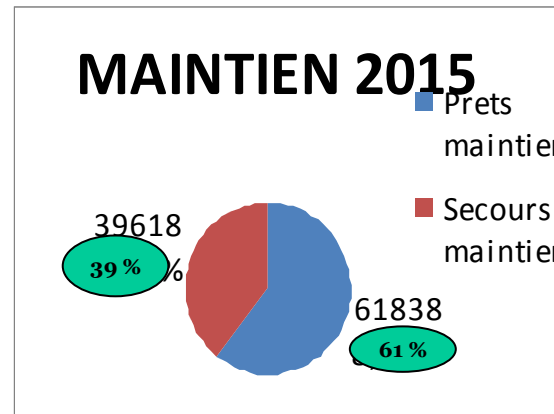
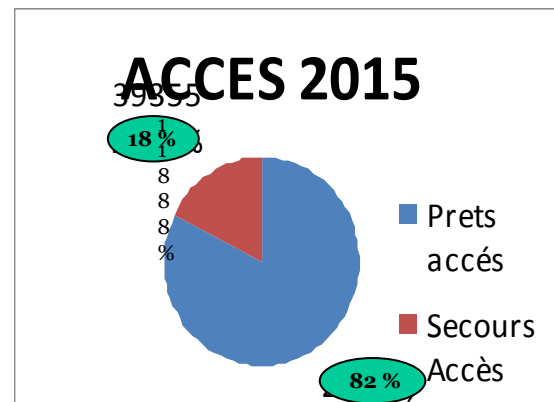
Son intervention permet de reloger le public du PDALHPD majoritairement dans le parc privé et de s'y maintenir dans un peu plus de la moitié des cas, contrairement aux années précédentes où le FSL permettait à plus de la moitié des personnes de se maintenir dans le parc social.

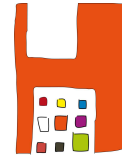


Rapport prêts/secours : FSL Accès -Maintien

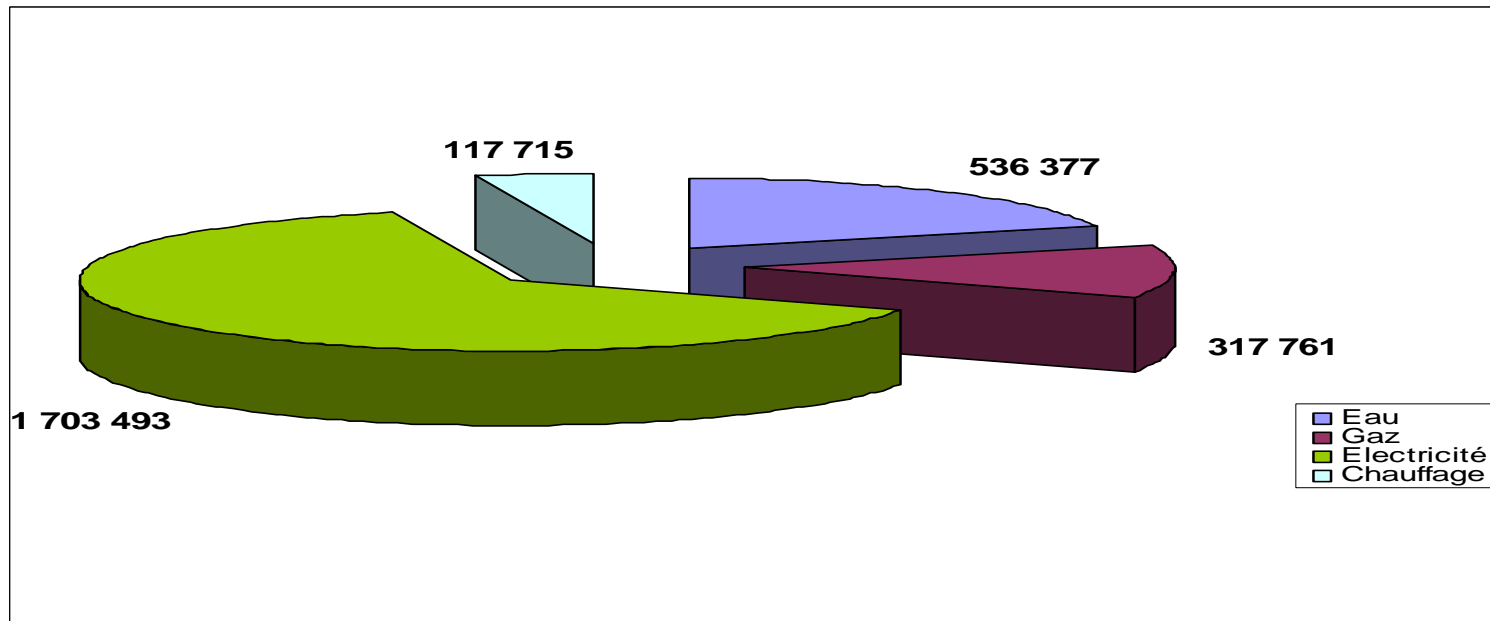


Plus des 3/4 des aides accordées sous forme de prêts. 80% pour l'accès et plus de la moitié pour le maintien

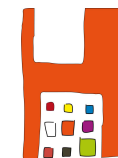




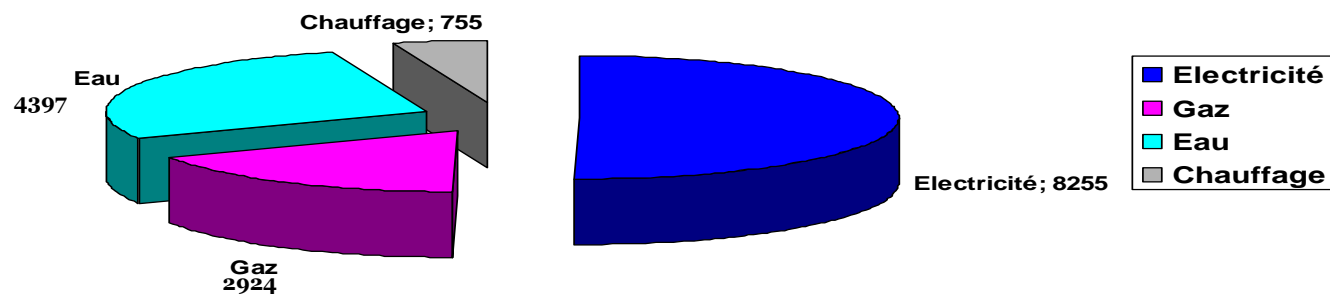
**Action 19, accompagner individuellement les ménages :
FSL - Charges (montant)**



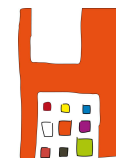
Le montant total des aides pour des charges liées au logement s'élève à **1 976 046 €**.



Action 19, accompagner individuellement les ménages : FSL- Charges (nombre)



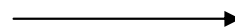
16 374 aides aux charges liées au logement (eau énergie chauffage)



Action 19, accompagner individuellement les ménages : L'ASLL

2015

Aides à l'accès



434

Aides à l'installation



35

Aides au maintien



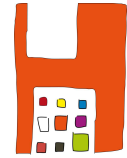
107

Nécessité de relogement



92

668 ménages accompagnés dans le cadre d'une mesure ASLL par trois associations ALG - ESPELIDO - LA CLEDE

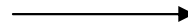


Action 19, accompagner individuellement les ménages : L'ASLL

INTERVENTIONS SOCIALES POUR LA PREVENTION DES EXPULSIONS DOMICILIAIRES

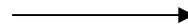
2015

3 associations ASLL



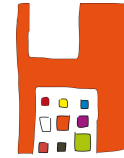
781

service social territorial



660

1441 demandes d'intervention sociale dans le cadre des assignations
pour impayés de loyer, 975 ménages rencontrés au stade de l'assignation



ACTIONS PDALHPD - FSL

Action 6 : promouvoir le logement décent

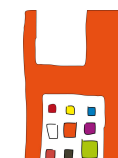
CAF visa décence **4 500 €**

Action 14 : capter des logements dans
le parc privé au bénéfice du public du
PDALHPD

ALG Boutique logt **46 000 €**
PST réhabilitation solidaire **435 000 €**

Action 20 : accompagner les ménages
dans le cadre d'actions collectives

ALG : Ateliers Recherche Logement
(ARL) **28 000 €**
La Pléiade :
action logement solidaire **29 700 €**
Actions collectives logement service social
territorial



ACTIONS PDALHPD - FSL

Action 27 : Coordonner les actions de
prévention des expulsions

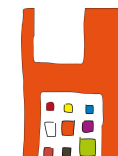


CAF : CCAPEX 31 050 €

Action 30 : améliorer la prise en compte
des publics spécifiques



ALG : public jeune 72 675 €



Bilan FSL 2015

Gestion confiée à la CAF

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Accès	2 216 201	Participations volontaires dont	218 012 :
Maintien	1 014 577	Communes et CCAS	69 703
ASLL	730 236	CAF et MSA	80 700
Actions PDALHPD	755 100	Organismes HLM	67 609
Frais de gestion	274 500	Remboursement des prêts	2 472 697

Gestion directe Conseil Départemental

FSL Charges	1 976 046	EDF	540 000
		ENGIE	127 000
		Participation département dont compensation financière de l'Etat (110000)	3 608 951
Total	6 966 660	Total	6 966 660



Action 20, accompagner les ménages dans le cadre d'actions collectives: les Ateliers Recherche Logement

- **Les ateliers permanents** à Nîmes
- **Les ateliers mobiles et les modules thématiques** en appui sur les circonscriptions d'action sociale.

En 2015, ont été mis en place :

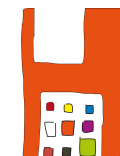
- 1 atelier recherche logement de 6 modules à Nîmes
- 1 atelier « précarité énergétique » de 2 modules à Roquemaure
- 1 atelier « précarité énergétique » de 5 modules à Saint Gilles (SLIME)
- 4 ateliers « jeunes » de 2 modules à Bagnols sur Cèze
- 1 atelier « info collective » de 2 modules à Anduze
- 2 ateliers de 3 modules en direction des bénéficiaires du RSA, de la circonscription d'action sociale de Nîmes-centre



**Objectif IV :
Accompagner les ménages et
contribuer à leur solvabilité**

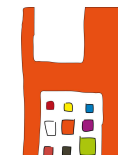
Débat, questions ?



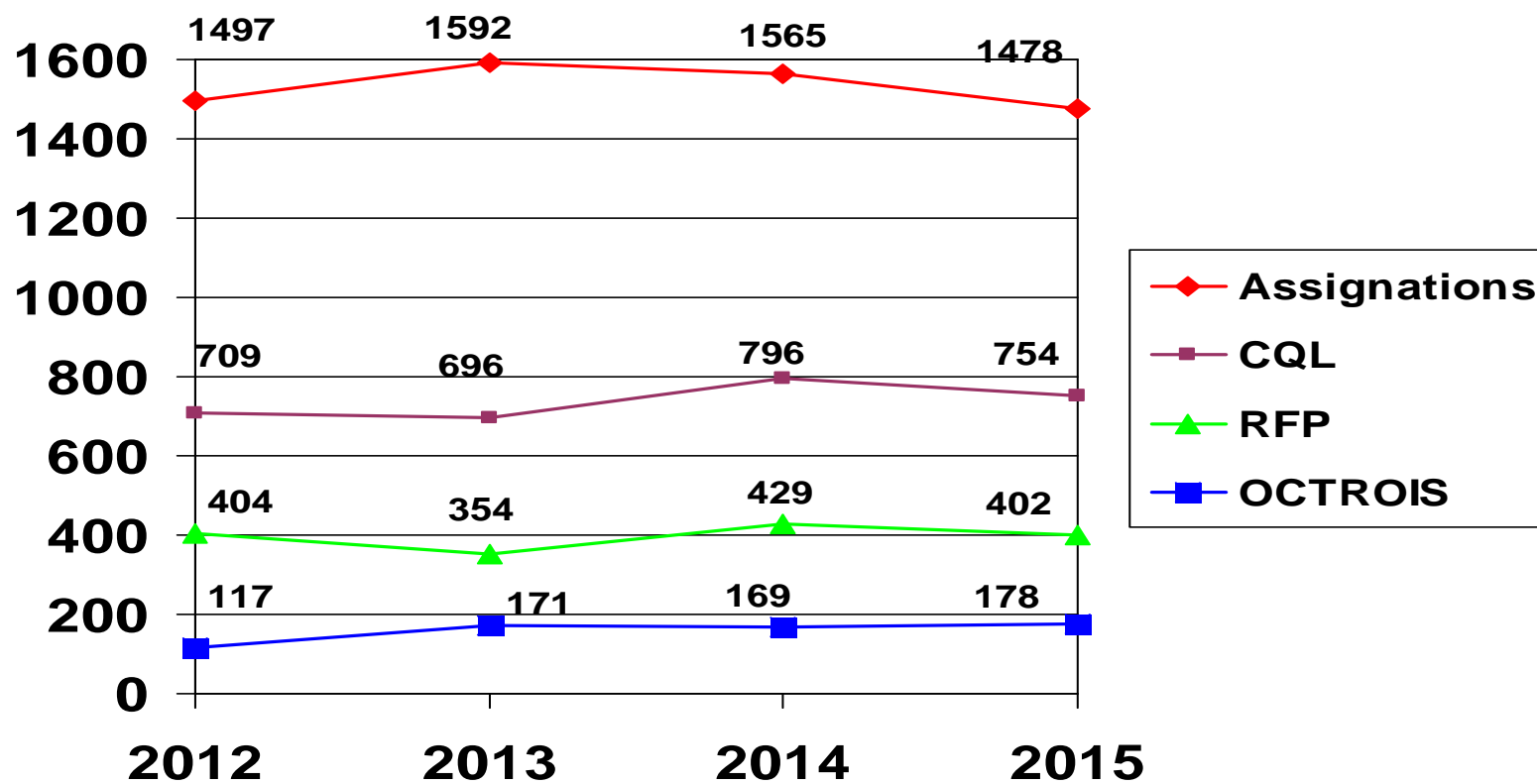


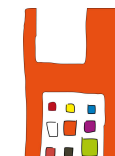
Objectif V :

**prévenir les expulsions
domiciliaires**



Les expulsions domiciliaires dans le département : évolution depuis 2012





**Expulsions domiciliaires :
montants des indemnisations versées par l'Etat pour
non-octroi ou octroi tardif du CFP**

Années	Bailleurs privés		Bailleurs sociaux		Total	
	Nombre dossiers	Montants	Nombre dossiers	Montants	Nombre dossiers	Montants
2014	60	218 862 €	66	263 703€	126	482 565 €
2015	41	179 238 €	37	142 273 €	78	321 511 €

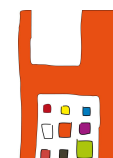


Objectif V :

**prévenir les expulsions
domiciliaires**

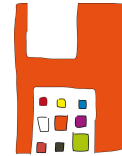
Action 27 :

**Coordonner les actions de prévention des
expulsions**



La Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX)

21 commissions en 2015		
	10 pour le parc public	11 pour le parc privé
Nombre de dossiers et d'examens	207 dossiers → 331 examens	122 dossiers → 186 examens
Réexamen pour recherche de solutions	166	77
Dossiers solutionnés	58	81
Sans solution pour prévenir l'expulsion	84	51



CCAPEX Bilan d'activité 2015 Conseil départemental- Pôle Logement

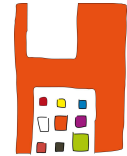
Commission BAILLEURS PRIVÉS

122 ménages concernés

134 interventions ont été effectuées par
le service social départemental
dont 33 mesures dans le cadre de
mesures ASLL et 5 MASP

Répartition par UTASI :	Grand Nîmes	61 interventions
	Cévennes Aigoual	8 interventions
	Gard Rhodanien	26 interventions
	Camargue Vidourle	39 interventions

Situations non rencontrées : 55



Actualités

LOI ALUR : arrêté préfectoral de fixation des seuils des CDP

Arrêté préfectoral à prendre pour :

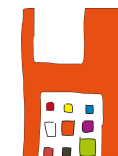
- fixer les seuils d'ancienneté et/ou de montant de la dette
- au-delà desquels il ya obligation de signaler à la CCAPEX
- les commandements de payer dans le parc privé

Seuils =

- 6 mois d'ancienneté de la dette **et/ou**
- 6 fois le montant du loyer (hors charges)

Arrêté pris après avis de:

- de la chambre départementale des huissiers de justice
- du comité responsable du PDALHPD



Actualités

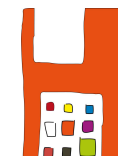
LOI ALUR : arrêté préfectoral de fixation des seuils des CDP

Les seuils proposés dans le Gard :

- **6 mois** d'ancienneté de la dette **et/ou**
- **3 fois** le montant du loyer (hors charges)

Avis favorable obtenu le 02 février 2016 de la chambre départementale des huissiers de justice.

**Avis du comité responsable du PDALHPD sollicité
aujourd'hui**



Objectif V : Prévenir les expulsions domiciliaires

Débat, questions ?



